**Dossier de candidature au dispositif F.O.G. 2024:**

ACCOMPAGNEMENT DE GROUPES AMATEURS

**de Melun Val de Seine, de Grand Paris Sud et de la Ville de Brie Comte Robert**

****

## Présentation du dispositif :

Le dispositif F.O.G. (Formations Ô Groupes) vous est proposé par l’ensemble des structures suivantes :

L’Empreinte (Savigny-le-Temple), La CAMVS (Communauté d’Agglomération Melun Val de Seine), Les 18 Marches (Moissy Cramayel), La Fontaine (Brie Comte Robert), La Ville de Brie Comte Robert, L’Oreille Cassée (Combs La Ville), la Citrouille (Cesson/Vert Saint Denis), Le Rack’AM (Brétigny Sur Orge) et Le Plan (Ris Orangis).

Ce dispositif propose des rencontres et formations administratives ouvertes à tous et depuis **2012** un accompagnement autour des pratiques musicales amateurs.

Cet accompagnement a pour rôle d’apporter aux groupes sélectionnés en plus du soutien administratif indispensable, un soutien technique et artistique.

## Les groupes sélectionnés bénéficieront d’un accompagnement complet personnalisé sur les 4 axes de travail suivants :

* Rencontres et formations administratives communes et personnalisées :

¤ Rencontres ou formations ouvertes

¤ Suivi de formation individuel

* Formations techniques :

¤ Une formation son et retour sur scène

¤ Une journée découverte en MAO

¤ Un filage

* Formations artistiques et scéniques :

¤ Journées de coaching scénique

¤ Séances de soutien à la répétition et l’aide à la création musicale.

¤ Séance de formation chant.

* Concerts :

¤ Les groupes sélectionnés seront programmés sur le concert de restitution de fin de dispositif.

## Pour les groupes sélectionnés :

* Il sera possible d’adapter le programme selon les besoins des artistes.
* Un engagement sans faille est demandé à tous les participants. La présence de tous les membres est indispensable lors de certaines journées de formation.
* La plupart des rencontres se déroulent un soir de la semaine de 20h à 23h ou le samedi en après-midi, la

présence d’au moins 1 membre de chaque groupe est obligatoire. Certaines formations ont lieu la journée en semaine, il faut donc que vous puissiez vous rendre disponible le cas échéant.

## - Aucune absence ne sera tolérée aussi bien sur les rencontres que sur les formations.

* Aucune participation financière ne sera demandée aux groupes.

## Critères de sélection pour le dispositif :

* Avoir un enregistrement, quelque soit le support et quelque soit la qualité.
* Pratiquer un style issu des « musiques actuelles ».
* Avoir un répertoire fait de compositions.
* Etre issus du secteur géographique de l’Agglomération Melun Val de Seine, de l’agglomération Grand Paris Sud, de la Ville de Brie Comte Robert ou être en lien direct avec l’une des structures du dispositif.
* Ne pas être un groupe professionnel. Il n’est pas nécessaire d’avoir pour ambition de se professionnaliser pour postuler au dispositif FOG.

## Modalités de sélection : A Partir du mois de Novembre.

La sélection des groupes se présentera en deux parties.

Une première commission sélectionnera 6 à 8 groupes sur dossier parmi toutes les candidatures.

La suivante se déroulant sur rendez-vous individuel de 30 min sur deux soirées et sélectionnera les lauréats. Les commissions seront représentées par des membres de chaque structure du F.O.G.

## Présentation du groupe ou de l'artiste

* 1. Coordonnées :
* Nom du groupe ou de l'artiste :
* Nom du référent :
* Son adresse mail :
* Son n° de tel :
* Adresse postale du référent ou de la structure porteuse du groupe (précisez) :
* Un membre ou des membres de votre groupe réside-il bien dans la zone géographique du dispositif ou êtes vous lié directement à l’une des structures du dispositif ? Dans quelle(s) commune(s) ou avec quelle

structure ?

* Avez-vous un facebook, youtube, instagram soundcloud, bandcamp, site (ou autres) de votre groupe :
* Si oui, lesquels :

-

-

-

-

* 1. Informations générales
* Style artistique :
* Date de création du groupe :
* Date depuis laquelle il est dans sa forme actuelle :
* Nombre de titres dans le répertoire :
  1. Équipe artistique, technique et administrative
* Nombre de musiciens :
* Leur moyenne d’âge :
* Le groupe est-il accompagné :
* d'un technicien son : oui / non
* d'un technicien lumière : oui / non
* d'un manager : oui / non
* autres : (préciser)
  1. Structuration juridique
* Avez-vous une association : oui / non

## Activité du groupe

* 1. Répétition et création
* Nombre d'heures de répétition par semaine :
* Lieu de répétition :
* Le groupe / l'artiste a-t-il fait des filages sur scène ou des résidences ? Oui / non

Si oui, Thèmes (lumière, scénographie, retour et son sur scène, etc.) et Lieux des filages et résidences :

-

-

-

-

-

* 1. Scène
* Avez-vous déjà fait des concerts ? oui /non
* Si oui, combien ? Dans quels types de lieux ? Première partie ?
  1. Enregistrement
* Avez-vous déjà enregistré vos morceaux ?
* Si oui, sous quel format ? Dans quelles conditions ? Où (précisez) ?

## Perspectives et projet du groupe

* Avez- vous déjà suivi des formations ? oui / non
* Si oui, lesquelles ?
* Avez-vous actuellement un ou des besoin(s) de formation ? oui / non Si oui, le(s)quel(s) :
* Quelles sont les difficultés rencontrées par le groupe ?
* Quels projets de développement du groupe avez-vous à court terme, moyen terme puis long terme ?
* Pourquoi portez-vous votre candidature à ce dispositif ?

## A joindre au document :

* Un enregistrement d’au moins deux titres quelque soit la qualité et le support.
* Vous pouvez joindre tout autre document pouvant présenter votre groupe. (Videos, site, facebook, etc)

Dossier à remettre ou à renvoyer à : Loïc Charrieau (Lodex)

**Dispositif FOG**

# Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart – Pour L'EMPREINTE

500 place des Champs Elysées BP62

# 91054 Evry – Courcouronnes Cedex

T : 01.64.41.70.25

[L.charrieau@grandparissud.fr](mailto:fog.empreinte@savigny-le-temple.fr)

Pour toute demande de renseignements complémentaires, n’hésitez pas à nous contacter au téléphone ou par mail ci-dessus.

Date limite de retour des dossiers :

## 23 décembre 2023

Aucun dossier ne pourra être accepté en dehors de ce délai. 1ère sélection sur dossier.

2ème sélection sur entretiens.